



Comment effectuer un sous seing au maroc sans être présent

Par **issma**, le **01/09/2010** à **18:48**

Bonjour,

Quelle pourrait être la procédure à suivre pour réaliser un sous seing avec versement d'un acompte sur la vente d'un terrain à distance ? Je n'envisage pas de me déplacer au Maroc pour effectuer cette formalité. Cela peut il se faire malgré tout avec la garantie de bonne exécution ?

Merci d'avance pour vos conseils.

Par **avocatoo**, le **08/09/2010** à **14:43**

bonjour

le plus simple serai de mandater un avocat qui est un expert assermenté pour vous représenter pour cette opération

cordialement

maitre mohamed

maitre_mohamed_avocat@hotmail.com